



Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes

Assemblée générale du 3 juillet 2018

Résultats des votes

EXPRIMÉS	RESOLUTIONS	OUI	NON	NUL	ABSTENTION
132 membres exprimés représentants 539 voix	1 ^{ère} résolution	Unanimité			
	2 ^{ème} résolution	Unanimité			
	3 ^{ème} résolution	Unanimité			
	4 ^{ème} résolution	Unanimité			
	5 ^{ème} résolution	131 membres représentants 528 voix			1 membre représentant 11 voix
	6 ^{ème} résolution	131 membres représentants 528 voix			1 membre représentant 11 voix
	7 ^{ème} résolution	unanimité			

Quorum

Nombre de membres ayant le droit de vote pour cette AGO : 521

Le quorum à atteindre est de 25% des membres soit 130

Le total de membres exprimés, représentés et présents, est de 132 soit 25,34 %

Le quorum est atteint

Votes

Les 521 membres de l'Uriopss ARA ayant le droit de vote totalisent 1 727 voix

Les 132 membres exprimés, représentés et présents, totalisent 539 voix

Les résolutions sont adoptées à la majorité des 539 voix exprimées.

URIOPSS AUVERGNE-RHONE-ALPES
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
3 JUILLET 2018

RESOLUTIONS RELATIVES A LA GESTION 2017 DE L'URIOPSS RHONE-ALPES

1^{ère} RESOLUTION : **oui** **non**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Président et de la Directrice sur l'Association pour les services de l'année 2017, approuve les actions poursuivies.

2^{ème} RESOLUTION : **oui** **non**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport de gestion et le rapport général du commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31/12/2017, approuve les comptes et rapports et donne quitus au Conseil d'Administration de l'ex Uriopss RA pour sa gestion au cours de l'exercice.

3^{ème} RESOLUTION : **oui** **non**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le déficit net de l'ex Uriopss RA pour un montant de - 29 311,65 euros € en diminution du compte de réserve de l'association.

RESOLUTIONS RELATIVES A L'URIOPSS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 2018

4^{ème} RESOLUTION : **oui** **non**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne mandat au Conseil d'Administration pour délibérer sur le barème de cotisation harmonisé applicable aux adhérents de l'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes pour l'année 2019

5^{ème} RESOLUTION : **oui** **non**

Conformément à l'Article 16 des statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire agréé la nomination de Sonia Favre-Capdepon au poste d'administratrice au titre de personne qualifiée

6^{ème} RESOLUTION : **oui** **non**

Conformément à l'Article 16 des statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire agréé la nomination de Jacques Gaucher au poste d'administrateur au titre de personne qualifiée

7^{ème} RESOLUTION : **oui** **non**

L'Assemblée Générale Ordinaire valide les élections des administrateurs, organisées par correspondance comme prévu à l'article 15 des statuts, ainsi que les élections organisées au sein du Conseil d'Administration du 28 mars 2018 pour la nouvelle présidence et le nouveau bureau.

NB : les adhérents de l'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes votent pour la totalité des résolutions

Les comptes 2017 de l'Uriopss Rhône-Alpes et de l'Uriopss Auvergne sont accessibles sur le site de l'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes